REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU GARD

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION (NIMES I)

Candidature Ve République

Paul TONDUT

Député Sortant

Electrices, Electeurs,

Le dimanche 5 mars 1967 vous êtes appelés à élire votre député. L'importance de ce scrutin dont dépend l'avenir de la France ne vous a point échappé.

J'ai l'honneur d'être choisi comme le candidat du Comité d'Action pour la Ve République dans la 1re circonscription de Nîmes. Je suis donc dans la bataille électorale le représentant de la majorité gouvernementale actuelle dans votre circonscription.

Les raisons de ma candidature sont : d'abord ma fidélité au Général DE GAULLE, ensuite la continuation de l'action que j'ai entreprise au Parlement il y a un an à peine.

La France est entrée dans une ère de paix et de stabilité.

Cette paix, cette stabilité, sont le fruit d'un travail efficace, le fruit d'une majorité solide et unie qui derrière le Président de la République et le chef du Gouvernement a assuré à la France une sécurité que lui envient les pays du Monde.

Quel contraste avec la période de 1946 à 1958. Essayez donc de vous rappeler qui était Président du Conseil en 1950 ou en 1953 ? Vous savez ou cela a failli nous conduire. Heureusement pour nous le Général DE GAULLE a une fois de plus répondu à l'appel de la France.

Votre choix vous allez le faire le 5 mars en vous souvenant de ce passé, en jugeant l'œuvre de la Vème République de 1958 à ce jour, en pensant à l'avenir.

Pendant 18 années vous avez connu mon action au sein de la Municipalité de Nîmes. Par deux fois les électeurs du 2e Canton de Nîmes m'honorant de leur confiance m'ont désigné comme leur représentant au Conseil Général du Gard.

C'est cette même confiance que je vous demande de m'accorder afin de poursuivre au Parlement avec la majorité gouvernementale l'œuvre de paix, de stabilité, de sécurité que nous a donné la Vème République.

Paul TONDUT
Conseiller Général
Député Sortant

Appel du Comité Electoral

Electrices, Electeurs de Nimes !

Le 19 décembre 1965 la France, a une importante majorité, a donné à nouveau sa confiance au Général DE GAULLE.

Dans la première circonscription près de 25.000 électeurs ont témoigné leur désir d'appuyer l'action qu'il avait entreprise sous sa présidence, pour la paix, la stabilité, et le progrès.

Mais la tâche n'est pas terminée, il faut le 5 mars faire en sorte qu'une majorité solide continue à assurer de la meilleure façon possible les responsabilités du pouvoir. Il est nécessaire que la 1ère circonscription de Nimes puisse faire entendre sa voix au PARLEMENT et au sein de la MAJORITE.

Pour continuer l'expansion, pour assurer l'avenir, il faut à Nimes un député de la MAJORITE, car il est infiniment probable pour ne pas dire certain que les Français choisiront la sécurité, la stabilité et la paix, c'est-à-dire qu'ils maintiendront à la tête du Pays la Majorité actuelle.

Ce député de la MAJORITE, ne peut être que Paul TONDUT, candidat investi par le Comité de la Ve République, que le Comité électoral de Nimes 1ère Circonscription présente à vos suffrages.

Paul TONDUT, que vous avez déjà élu député suppléant en 1958, et réélu en 1962.

Paul TONDUT, compagnon fidèle de Pierre GAMEL, a lutté avec lui depuis 1947. Il est resté conseiller municipal de 1947 à 1965, adjoint au Maire de 1954 à 1965. Il a montré ses grandes qualités d'administrateur à un des postes les plus importants de notre Ville. Il a enfin été élu Conseiller Général et dans l'Assemblée départementale, il démontre une fois de plus qu'il est digne de votre confiance.

Depuis la mort de Pierre GAMEL, il l'a remplacé au Parlement où il a acquis très rapidement une grande notoriété.

Votre Comité a désigné comme suppléant, Micheline GAMEL.

Micheline GAMEL, est la fille cadette de Pierre GAMEL.

Elle a repris avec courage, à la mort de son père, la direction de la pharmacie familiale.

Fidèle à sa pensée elle a tenu à apporter à Paul TONDUT le soutien de son nom, en même temps que sa connaissance des problèmes économiques.

Paul TONDUT, Micheline GAMEL, c'est une équipe qui se présente à vous pour, avec compétence et sens du devoir, prouver qu'ils n'ont qu'une cause : le bien public et la France, pour la paix, la stabilité, le progrès.

LE COMITE

Imprimerie Moderne — NIMES